



Harcèlement d'un garagiste (huissier)

Par **mayayela**, le **17/07/2015** à **09:13**

Bonjour

je ne sais pas si j'ai bien rangé le sujet .

j'explique mon cas :

j'ai fait une réparation sur ma voiture , j'en ai payé la moitié , je croyais pouvoir payer l'autre moitié mais me retrouvant au chômage qu'avec 525€ par mois et rien d'autre , je n'y arrive pas.

Le garagiste me met la pression et me dit qu'il va appeler un huissier et que je devrais payer sous 8 jours ou alors ma voiture sera prise .

Est ce vrai ? je voulais faire un dossier de surendettement mais ce même garagiste me dit que ça ne passera pas , j'ai bien l'impression qu'il me fait peur pour avoir la somme direct , mais je préfère demander si tout ça est vrai ?!

merci de me répondre au plus vite
cordialement .

Par **moisse**, le **17/07/2015** à **09:38**

Bonjour,

Votre titre est mal choisi, le garagiste de pratique aucun harcèlement, il veut simplement récupérer son argent, votre dette.

Votre situation personnelle est sans influence, en outre elle devait exister au moment de la réparation, ce qui démontre, en l'absence de crédit fournisseur, que vous n'aviez pas l'intention/la possibilité de payer le prestataire.

La voiture ne sera pas saisie aussi vite, sauf si le garagiste l'a conservé en gage dans ses

locaux.

Par **mayayela**, le **17/07/2015** à **10:12**

oulà vous jugez un peu vite je suis au chômage donc non la situation n'était pas comme ça depuis le début en plus je l'ai réparé suite à un contrat d'intérim qui n'a duré que en faite 2 semaines et j'ia déjà payé la moitié donc si je compte payer !